

Déclaration de la CGT Éduc'action à l'ouverture des FPMN et CAPN mercredi 2 mars 2016

Après l'arsenal antisocial mis à la disposition du patronat dans le cadre des lois Macron et Rebsamen, après le renforcement de la répression syndicale avec, notamment, la condamnation des salariés Goodyear, après l'institution et la prolongation de l'état d'urgence portant atteinte aux libertés individuelles des citoyens et le piètre débat sur l'instauration de la déchéance de nationalité, le gouvernement s'attaque au Code du travail.

Le projet de loi Travail El Khomri, au service unique du patronat et au profit du capital constituerait, s'il était adopté, un recul historique des droits pour les salariés. Cette loi accélérerait la course au moins disant social pour les entreprises et généraliserait un salariat low cost. La CGT soutiendra toutes les mobilisations contre ce projet, et elle appelle dores et déjà à participer le 9 mars aux rassemblements et manifestations en construction, ainsi qu'à une grande journée d'action fin mars.

Dans la Fonction publique, le gel du point d'indice depuis juillet 2010 pèse sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires et les déclarations sur la remise en cause du statut laissent présager de nouvelles détériorations.

Dans l'Education, malgré plusieurs grandes journées de manifestation, la ministre persiste dans sa volonté de mettre en place sa réforme du collège pourtant rejetée par une majorité de personnels. Cette réforme va renforcer les inégalités qu'elle est censée combattre, dégrader une fois de plus les conditions de travail des personnels et déstructurer davantage l'Education nationale. L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir son abrogation et l'ouverture de discussions pour le collège sur d'autres bases.

Concernant l'éducation prioritaire, le ministère s'était engagé à publier une liste de lycées intégrant le dispositif REP. Or, malgré nos demandes réitérées, la liste promise n'est toujours pas parue et les lycées demeurent, de fait, exclus de l'Education prioritaire. Pour la CGT Educ'action, l'Education prioritaire ne saurait s'arrêter à la scolarité obligatoire, comme si le passage en seconde mettait fin aux inégalités sociales et territoriales.

Pour le mouvement 2016, la CGT Educ'action réaffirme son opposition à la communication du projet de mouvement avant la tenue des instances paritaires, instaurée sous le quinquennat Sarkozy, qui constitue un gaspillage d'argent public ainsi qu'une attaque contre le paritarisme. De surcroit, elle génère une attente anxiogène : il n'y a aucun intérêt à déstabiliser pendant deux à trois semaines les candidats à mutation en donnant des prévisions de résultats qui, pour certaines, seront trompeuses.

Le mouvement inter 2016 s'avère très difficile dans l'enseignement professionnel. Les barres d'entrée ont « explosé » dans plusieurs disciplines, et dans certaines il est devenu impossible de muter.

Comme tous les ans, nous demandons à avoir connaissance des calibrages académiques.

Concernant l'attribution de la bonification RQTH, nous souhaitons le retour à un groupe de travail national sur les dossiers médicaux, dans un souci d'égalité de traitement entre les personnels.

Cette année, le mouvement des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques a été facilité par l'étiquetage commun à tous les candidats, quel que soit son corps d'origine. Malheureusement le travail paritaire a été gêné par la tenue incompréhensible de deux groupes de travail successifs. Nous demandons la tenue d'un seul Groupe de travail des DDFPT.

Nous demandons également le rétablissement de groupes de travail pour l'affectation des stagiaires.

Une fois de plus, nous dénonçons le fait que les élus CAPN PLP soient empêchés de suivre et défendre les dossiers des PLP qui ont postulé en BTS. Nous ne comprenons pas l'obstination du ministère à ne pas les convoquer aux groupes de travail.

La CGT Éduc'action rappelle qu'elle reste toujours opposée au mouvement national à gestion déconcentrée. Elle dénonce la multiplicité des postes spécifiques et l'opacité de leur attribution.

La CGT Éduc'action reste attachée aux valeurs du paritarisme et continuera de veiller à l'égalité de traitement de tous les personnels pour une amélioration du service public d'éducation.